



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00024

Numéro SIREN : 317 784 361

Nom ou dénomination : SOREFI

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2017 sous le numéro de dépôt 1573

COPIE

POUR EXPÉDITION CONFORME  
LE GREFFIER

ORDONNANCE



NOUS, JEROME PRINCE, JUGE DELEGUE PAR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE DIJON;

VU LA REQUETE QUI PRECEDE, DE LA SOCIETE SOREFI DEMANDANT UN REPORT  
DE LA DATE DE TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DEVANT STATUER SUR  
SES COMPTES ANNUELS JUSQU'AU 30.06.2017;

VU QUE CETTE SOCIETE A FIXE LA CLOTURE DE SES COMPTES AU 30/09 DE  
CHAQUE ANNEE;

VU QUE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES CLOS LE  
30.09.2016 DEVRAIT SE TENIR AVANT LE 31.03.2017;

VU QUE LADITE SOCIETE PRESENTE SA REQUETE LE 07.03.2017 ;

VU L'ARTICLE L 225-100 ET R.225-64 DU CODE DE COMMERCE;

EN CONSEQUENCE,

ACCORDONS A LA SOCIETE SOREFI, DONT LE SIEGE SOCIAL EST A 18,  
boulevard de Brosses "Elysée de Brosses" 21000 Dijon, IMMATICULEE AU RCS  
DE DIJON SOUS LE NUMERO 317 784 361, JUSQU'AU 30.06.2017 POUR REUNIR  
L'ASSEMBLEE GENERALE A L'EFFET DE STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 30.09.2016 ;

DISONS QUE LA PRESENTE ORDONNANCE SERA ADRESSEE PAR LES SOINS DU GREFFIER  
AU REQUERANT;

FAIT A DIJON, LE

09/03/2017

LE JUGE,

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the judge mentioned in the text.

Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Dijon

le ..... sous le n° A

13 MARS 2017

Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Dijon

1573

le - 9 MARS 2017

Lionel JOUVENCEAU

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Lionel Jouvenceau.



2017 00225  
2017 000205

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT**  
**DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON**

Monsieur le Président,

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

**LA SOUSSIGNEE :**

Madame Geneviève ROUY  
Demeurant 29 Rue de la Préfecture – 21000 DIJON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
- 9 MARS 2017  
21000 DIJON

Agissant en qualité de Présidente de la Société SOREFI, Société par Actions Simplifiée au capital de 7.000.000 €, ayant son siège social à DIJON (21000), 18 Boulevard de Brosses – Elysée de Brosses, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, sous le numéro 317 784 361.

**A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :**

Que la Société SOREFI a clôturé ses comptes au 30 septembre 2016 et doit, en conséquence, réunir son Assemblée Générale Annuelle au plus tard le 31 mars 2017.

Que suite au décès de Monsieur Hubert ROUY, ancien Dirigeant de la Société, survenu le 16 juillet 2016, la Société a dû faire face à un important travail de réorganisation de toutes ses filiales et a donc pris un retard considérable dans l'arrêté définitif des comptes.

Que par conséquent, la Société SOREFI se trouve dans l'impossibilité de respecter les délais légaux de convocation de son Assemblée Générale Annuelle.

C'est pourquoi la Société SOREFI vous prie de bien vouloir faire droit à sa requête de prolonger de trois (3) mois le délai de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2016.

En conséquence, elle sollicite le report de la date de l'Assemblée Générale Annuelle et la tenue de celle-ci au plus tard le 30 juin 2017.

Elle vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer ses respectueuses salutations.

**FAIT A DIJON**  
**LE 7 MARS 2017**

